

TAXI LUXURY AEROPORT MARSEILLE PROVENCE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juillet 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 3 juin 2024 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 01/03/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

TAXI LUXURY AEROPORT MARSEILLE PROVENCE

Siège social : 44 RUE ENSEIGNE VAISSEAU MARAVAL 84400 APT

Capital : 1000 €

Objet social : Le transport de personnes par taxi et l'activité de taxi.

Président : M OUDGHIRI Abdesamad demeurant 44 RUE ENSEIGNE VAISSEAU MARAVAL 84400 APT élu pour une durée illimitée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.



Ecrit par Echo du Mardi le 3 juin 2024